

**CONSEIL METROPOLITAIN DU
jeudi 3 octobre 2019**

**NOMBRE D'ELUS METROPOLITAINS
EN EXERCICE : 81**

QUORUM : 41

PRESENTS	REPRESENTES	ABSENTS
62	12	7

OBJET DE LA DELIBERATION

N° 19/10/356

**AVIS SUR LE DOSSIER
D'ENQUETE PUBLIQUE
PORTANT SUR LA DEMANDE
D'AUTORISATION
ENVIRONNEMENTALE
POUR LES TRAVAUX
D'AMENAGEMENT DU
BARRAGE DE DARDENNES
SITUE SUR LA COMMUNE
DU REVEST LES EAUX ET LA
MISE EN COMPATIBILITE
DE SON PLU**

Le Conseil Métropolitain de la Métropole TOULON PROVENCE MEDITERRANEE convoqué le jeudi 3 octobre 2019, a été assemblé sous la présidence de Monsieur Hubert FALCO.

Secrétaire de Séance : Madame Audrey PASQUALI-CERNY

PRESENTS :

Monsieur Thierry ALBERTINI, Madame Dominique ANDREOTTI, Madame Edith AUDIBERT, Madame Hélène AUDIBERT, Monsieur Christian BARLO, M. Robert BENEVENTI, Madame Nicole BERNARDINI, Madame Véronique BERNARDINI, Madame Nathalie BICAIS, Monsieur Frédéric BOCCALETTI, Monsieur Michel BONNUS, Madame Marie-Christine BOUCHEZ, Monsieur François CARRASSAN, M. Robert CAVANNA, Monsieur Amaury CHARRETON, M. Yannick CHENEVARD, Monsieur Anthony CIVETTINI, Monsieur Jacques COUTURE, Monsieur Michel DALMAS, Madame Caroline DEPALLENS, Monsieur Marc DESGORCES, Monsieur Jean-Guy DI GIORGIO, Monsieur Jean-Pierre EMERIC, M. Hubert FALCO, Monsieur Alain FUMAZ, Madame Claude GALLI-ARNAUD, Madame Vanessa GERBY-GEBELLIN, Madame Marcelle GHERARDI, M. Jean-Pierre GIRAN, M. Marc GIRAUD, M. Jean-Pierre HASLIN, Madame Christiane JAMBOU, Monsieur Laurent JEROME, Monsieur Yves KBAIER, Monsieur Michel LANDOLFINI, Madame Laure LAVALETTE, Madame Danièle LE GAC, Madame Raphaëlle LEGUEN, Madame Geneviève LEVY, Monsieur Mohamed MAHALI, Madame Sylvie MAHIEU, Madame Béatrice MANZANARES, Monsieur Guy MARGUERITE, Madame Edwige MARINO, Madame Josette MASSI, Madame Anne-Marie METAL, Madame Valérie MONDONE, Monsieur Christophe MORENO, Monsieur Jérôme NAVARRO, Madame Christine PAGANI-BEZY, Madame Audrey PASQUALI-CERNY, Madame Reine PEUGEOT, Madame Chantal PORTUESE, Madame Valérie RIALLAND, Madame Anne-Marie RINALDI, M. Christian SIMON, M. Hervé STASSINOS, Monsieur Yann TAINGUY, Monsieur Léopold TROUILLAS, M. Gilles VINCENT, M. Marc VUILLEMOT, Monsieur Jean-Yves WAQUET

REPRESENTES :

Monsieur Claude ASTORE représenté(e) par Madame Geneviève LEVY, Madame Martine BERARD représenté(e) par Monsieur Michel LANDOLFINI, Madame Béatrice BROTONS représenté(e) par Madame Sylvie MAHIEU, Monsieur Jean-Pierre COLIN représenté(e) par Madame Nathalie BICAIS, Madame Annick DUCARRE représenté(e) par Madame Anne-Marie RINALDI, Madame Florence FEUNTEUN représenté(e) par Monsieur Amaury CHARRETON, Monsieur Emilien LEONI représenté(e) par Madame Valérie MONDONE, M. Jean-Louis MASSON représenté(e) par M. Jean-Pierre HASLIN, M. Ange MUSSO représenté(e) par M. Christian SIMON, Madame Denise REVERDITO représenté(e) par Madame Marie-Christine BOUCHEZ, M. Francis ROUX représenté(e) par M. Jean-Pierre GIRAN, Monsieur Jérémy VIDAL représenté(e) par Monsieur Guy MARGUERITE

ABSENTS :

Madame Fabiola CASAGRANDE, Madame Amandine FUMEX, Monsieur Damien GUTTIEREZ, Mme Christiane HUMMEL, Monsieur Guy REBEC, Madame Karine TROPINI, M. Jean-Sébastien VIALATTE

Séance Publique du 3 octobre 2019

N° D'ORDRE : 19/10/356

**OBJET: AVIS SUR LE DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE
PORTANT SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION
ENVIRONNEMENTALE POUR LES TRAVAUX
D'AMENAGEMENT DU BARRAGE DE
DARDENNES SITUÉ SUR LA COMMUNE
DU REVEST-LES-EAUX ET LA MISE EN
COMPATIBILITE DE SON PLU**

M. Le Président expose :

Mes chers collègues,

Des travaux d'aménagement du barrage de Dardennes, situé sur la commune du Revest les Eaux, doivent être réalisés afin que l'ouvrage respecte les règles de sécurité en vigueur pour ce type d'ouvrage.

Ces travaux consistent en l'agrandissement de l'évacuateur de crues existant et au confortement du barrage par création d'une recharge à l'aval de celui-ci.

Pour réaliser ces travaux, il est nécessaire de sortir certaines zones de l'espace boisé classé. Pour ce faire, une mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune du Revest les Eaux est nécessaire.

Ces travaux ainsi que la mise en compatibilité du PLU doivent être autorisés par un arrêté préfectoral pris à l'issue d'une enquête publique unique.

L'enquête publique se déroulera du 16 septembre 2019 au 18 octobre 2019 inclus sur les communes de Toulon et du Revest les Eaux en présence des commissaires enquêteur désignés par le tribunal administratif de Toulon.

Le dossier d'enquête publique comprend la description détaillée des travaux, les études de dangers, le résumé non technique, l'étude d'impact, le détail concernant le site classé, le défrichement ainsi que le dossier de mise en compatibilité du PLU de la commune du Revest les Eaux.

Après avoir entendu le rapport du Président,

LE CONSEIL METROPOLITAIN

VU le décret n°2017-1758 en date du 26 décembre 2017 portant création de la Métropole Toulon Provence Méditerranée,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de l'Environnement notamment l'article R 181-38,

VU la délibération du Conseil Métropolitain n°136185 en date du 23 novembre 2018, autorisant monsieur le Président de la Métropole à déposer un dossier d'autorisation environnementale relatif aux travaux de mise en sécurité du barrage de Dardennes au Revest-les-Eaux auprès des services instructeurs de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer,

VU le dossier d'enquête publique portant sur la demande d'autorisation environnementale pour les travaux d'aménagement du barrage de Dardennes situé sur la commune du Revest les Eaux et de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité de Plan Local d'Urbanisme du Revest--les Eaux,

VU le projet présenté ci-dessus,

VU l'avis de la Commission Transport Déplacements et Voiries du 17/09/2019,

CONSIDERANT que la Métropole Toulon Provence Méditerranée souhaite pérenniser le barrage de Dardennes et être autorisée à réaliser les travaux d'aménagement nécessaires,

Et après en avoir délibéré,

DECIDE

ARTICLE 1

D'ADOPTER l'exposé qui précède.

ARTICLE 2

DE DONNER un avis favorable au dossier d'enquête publique.

Ainsi fait et délibéré les jours, ou mois et ans que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre.

Fait à TOULON, le 3 octobre 2019

Hubert FALCO

Président de la Métropole
Toulon Provence Méditerranée
Ancien Ministre



- Copie -

POUR : 74

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0